



FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Date d'établissement: 02/03/2015

Version 1.0

SECTION 1. Identification

Identificateur de produit

Numéro de produit	102786
Nom du produit	Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®
No. CAS	10101-68-5

Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses
--------------------------	-----------------------

Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

Société	EMD Millipore Corporation 290 Concord Road, Billerica, MA 01821, United States of America General Inquiries: +1-978-715-4321 Monday to Friday, 9:00 AM to 4:00 PM Eastern Time (GMT-5)
Numéro de téléphone en cas d'urgence	800-424-9300 CHEMTREC (USA) +1-703-527-3887 CHEMTREC (International) 24 Hours/day; 7 Days/week

SECTION 2. Identification des dangers

Classification SGH

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée, Catégorie 2, H373

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2, H411

Voir la section 16 pour le texte complet des énoncés-H mentionnés dans cette section.

Étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Avertissement

Déclarations sur les risques

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. Composition/Information sur les composants

Formule	MnSO ₄ * 4 H ₂ O	MnO ₄ S * 4 H ₂ O	MnO ₄ S * 4 H ₂ O (Hill)
M	223.06 g/mol		
Remarques	Composition dangereuse selon SIMDUT: Aucun composant n'est dangereux selon les critères du RPC.		

SECTION 4. Premiers soins

Description des mesures pour les premiers secours

Inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer le bouche à bouche ou la respiration artificielle. Le chas échéant, administration d'oxygène! Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Irritation et corrosion, effets irritants, douleurs abdominales, Diarrhée, Nausée, Vomissements

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadéquats

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d) :

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

oxydes de soufre

Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Éviter la formation de poussière; ne pas inhaler les poussières. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Éviter la formation de poussière.

SECTION 7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Conserver de +15°C à +25°C.

SECTION 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limite(s) d'exposition

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport personnelle.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	solide
Couleur	rose
Odeur	sans odeur
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.
pH	4.5 - 6.0 à 50 g/l 20 °C (20 °C)
Point de fusion	26 - 27 °C
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	n'a pas de point d'éclair
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	Sans objet
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	2.11 g/cm ³ à 20 °C (20 °C)
Densité relative	Pas d'information disponible.
Solubilité dans l'eau	à 20 °C (20 °C) soluble

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	850 °C (850 °C) (substance anhydre)
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Température d'inflammabilité	Sans objet
Masse volumique apparente	env. 1,000 - 1,200 kg/m ³

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Voir ci-dessous

Stabilité chimique

perte d'eau de cristallisation en cas de chauffage.

Possibilité de réactions dangereuses

aucune information disponible

Conditions à éviter

Chauffage.

Produits incompatibles

aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Route probable d'exposition

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 2,150 mg/kg (substance anhydre) (IUCLID)

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif., Nausée, Vomissements, douleurs abdominales, Diarrhée

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: lésions des tissus, Pneumonie

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque d'aspiration

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Cancérogénicité

IARC	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).
OSHA	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).
NTP	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).
ACGIH	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

Autres informations

Les composés du manganèse sont généralement très peu résorbés par le tube digestif.

Autres indications:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Écotoxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 30.6 mg/l; 96 h (substance anhydre) (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 8.3 mg/l; 48 h (substance anhydre) (ECOTOX Database)

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Potentiel bioaccumulatif

Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

Information écologique supplémentaire

Éviter tout déversement dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées ne s'appliquent qu'aux matières telles qu'elles sont livrées. L'identification basée sur la ou les caractéristiques ou sur la liste peut ne pas être applicable si les matières ont été utilisées ou autrement contaminées. C'est au producteur des déchets qu'il incombe de définir la toxicité et les propriétés physiques des matières générées afin de déterminer l'identification appropriée des déchets et les méthodes de mise au rebut adéquates conformes aux réglementations applicables. Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (DOT)

No. UN

UN 3077

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (MANGANESE(II)-SULPHATE)

Classe

9

Groupe d'emballage

III

Dangereux pour
l'environnement

--

Transport aérien (IATA)

No. UN

UN 3077

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (MANGANESE(II)-SULPHATE)

Classe

9

Groupe d'emballage

III

Dangereux pour
l'environnement

--

Précautions spéciales pour les
utilisateurs

non

Transport maritime (IMDG)

No. UN

UN 3077

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (MANGANESE(II)-SULPHATE)

Classe

9

Groupe d'emballage

III

Dangereux pour
l'environnement

--

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

Précautions spéciales pour les utilisateurs

oui

No EMS

F-A S-F

SECTION 15. Informations réglementaires

Etats-Unis

Canada

WHMIS Classification

Non contrôlé par le SIMDUT (Canada).

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

État actuel de notification

TSCA:

Tous les composants de ce mélange font partie de l'inventaire TSCA.

DSL:

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

KOREA:

Non en conformité avec les inventaires

SECTION 16. Autres informations

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Avertissement

Déclarations sur les risques

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon le Système Global Harmonisé (et avec toutes les informations requises par le CPR)

Numéro de produit

102786

Version 1.0

Nom du produit

Sulfate de manganèse(II) tétrahydraté pour analyse EMSURE®

H411

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clé ou légende des abréviations et acronymes

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Date d'établissement:02/03/2015

Les présentes informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances appropriées au produit. Elles ne garantissent pas les propriétés du produit et nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou blessure pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Les utilisateurs sont tenus de réaliser leurs propres investigations afin de déterminer la pertinence de ces informations. Tous droits réservés. Millipore et la marque "M" sont des marques déposées de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne.